

**AVIS PUBLIC**  
**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE**  
**DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION ET ENVOI DES COMPTES DE TAXES 2020**

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que, suivant la dernière imposition des taxes, le rôle de perception est complété et déposé à mon bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti. Que toutes personnes dont les noms y apparaissent comme sujettes au paiement desdites taxes, arrérages, ou autres deniers sont tenues de les payer dans les 30 jours qui suivent la mise à la poste de cette demande de paiement.

DONNÉ À PAPINEAUVILLE CE 6 FÉVRIER 2020.

La secrétaire-trésorière et directrice générale,



Martine Joanisse

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Martine Joanisse, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 6 février 2020 entre 9h00 à 17h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6 février 2020.

La secrétaire-trésorière et directrice générale,



Martine Joanisse